

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN EU COMPETITION LAW
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)
FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A018

Date limite du dépôt des candidatures : 03/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB ouvre un mandat de maîtres de conférences à 10%, en vue de dispenser le cours « EU Competition Law » (DROIC687). Ce cours comporte un volume horaire de 24 heures, et il est accompagné de 12 heures de travaux pratiques encadrés par des assistant.e.s chargé.e.s d'exercices.

Ce cours fait partie des cours obligatoires au sein du master de spécialisation en droit européen, et il sera également à terme proposé comme cours à option aux étudiants du master en droit. Il est enseigné en anglais, et se donne au premier quadrimestre (entre septembre et décembre), avec des sessions d'évaluation en janvier et août.

Le mandat est susceptible de comporter dans les premières années une coopération et coordination avec deux professeurs invités, qui peuvent encore participer aux activités d'enseignement. Le mandat permet aussi de contribuer à l'organisation des « [Mardis du droit européen de la Concurrence](#) », une série d'évènements organisés annuellement.

Le ou la titulaire pourra aussi être appelé.e à encadrer ou évaluer des travaux de fin d'études, au sein du master en droit, ou du master de spécialisation en droit européen. S'il/elle le souhaite, l'intéressé.e pourra être rattaché.e au Centre de recherche en Droit Européen de l'ULB (CDE - site internet accessible ici : [lien](#)) et il/elle sera invité.e à participer aux activités organisées par le Centre et à y contribuer.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours vise à offrir un enseignement général en droit européen de la concurrence. Il est attendu que le cours aborde les thématiques suivantes : la place de la politique de concurrence dans le projet d'intégration européenne, les accords anticoncurrentiels (article 101 TFUE), les abus de position dominante (article 102 TFUE), l'encadrement des concentrations (règlement 139/2004), les ententes, les aspects institutionnels du droit de la concurrence (partage de compétences entre États -membres et Union et entre administrations et juridictions, procédures et pouvoirs d'enquête, ...).

Il est attendu du ou de la titulaire qu'il ou elle donne à ses enseignements une dimension résolument actuelle, en les nourrissant de débats en cours et d'affaires récentes. Une attention particulière sera

donnée au secteur numérique. Si le cours demeure un cours de droit, il est attendu que le ou la titulaire fasse intervenir dans ses enseignements des considérations issues d'autres disciplines, à commencer par la science économique, pour assurer une approche holistique de la politique de concurrence.

Au cours du second quadrimestre, les étudiants ont l'occasion d'approfondir la matière du droit européen de la concurrence, en choisissant notamment le cours à option d'« Aides d'État » (DROIO609). Le/la titulaire est invité.e à prendre en compte la matière couverte par cet enseignement, et à assurer avec son ou sa titulaire une bonne coordination sur le plan du contenu.

Comme il s'agit d'un enseignement avancé de Master en spécialisation, la méthode d'enseignement doit être interactive, fondée notamment sur la discussion de décisions et d'arrêts pertinents, et d'autres lectures préparatoires.

En outre, pour les étudiants inscrits dans le cadre du Master de spécialisation en droit européen, l'enseignement est prolongé par des travaux pratiques encadrés par des assistant·e·s chargé·e·s d'exercices, déjà désigné·e·s, dont le titulaire du cours doit assumer la coordination, en collaboration étroite avec la coordination pédagogique en droit européen.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

DROIC687 – EU Competition law (Th. 24h)

Titre requis

Titulaire d'un Master 120 crédits (ou d'une licence) en droit et être de préférence docteur à thèse en droit.

Compétences requises

- Une très bonne maîtrise du droit de la concurrence européen et de sa mise en œuvre pratique
- Un niveau d'anglais permettant d'enseigner et d'évaluer des travaux dans cette langue (C1)
- Une réputation établie dans le domaine du droit de la concurrence, notamment attestée par des publications scientifiques de qualité dans ces matières et/ou une pratique professionnelle pertinente.

Les éléments suivants constituent des atouts :

- Un diplôme de master de spécialisation en droit européen et/ou droit de la concurrence
- Une expérience pédagogique à l'université ou en Haute école
- Une expérience de la pratique du droit européen de la concurrence, acquise au Barreau, dans le secteur privé ou au sein du monde institutionnel
- Des compétences dans une autre discipline pertinente, comme par exemple en économie.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mr Paul Dermine, coordinateur académique du master de spécialisation en droit européen (courriel : paul.dermine@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet :*

et-scientifiques-cv-type) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
 - un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.